

Formulaire de règlement 2018/2019

Nom de la famille : _____ 411 : _____

(Ne rien inscrire SVP)

Nom et Prénom du payeur : _____ N° de téléphone : _____

Adresse de facturation : _____

► Indiquer les enfants qui seront scolarisés dans notre établissement en 2018/2019 (y compris Les Rimains)

	Nom	Prénom	Classe 2018/2019
1 ^{er} enfant			
2 ^{ème} enfant			
3 ^{ème} enfant			

Contributions volontaires

(En sus des contributions familles)

Attention : ne pas adresser de chèque spécifique pour les contributions volontaires ci-dessous. Ces montants sont portés sur la facture annuelle et réglés selon les modalités ci-après.

Contributions volontaires	Montants	Inscrire	Observations
Contribution volontaire pour la modernisation du lycée	100€ par an et par famille	oui non	Merci d'indiquer le montant que vous désirez verser s'il est supérieur à 100€ : _____ NB : ce DON ne génère pas de reçu fiscal
Cotisation volontaire pour l'A.P.E.L	23€ par an et par famille	oui non	Reversement des cotisations à l'Association des Parents d'Elèves du Lycée (apparaîtra sur la facturation annuelle)

Règlement de la facture annuelle expédiée en octobre

(Comprenant la contribution des familles pour la scolarité, l'internat, les dons, la cotisation volontaire pour l'A.P.E.L et la carte d'accès à la restauration)

- ARRHES d'un montant de 120€ par élève, à verser pour la confirmation d'inscription (cf. point 10.2 Annexe financière)
 - ✓ **Nouvel élève** : **uniquement** par chèque à l'ordre de OGEC ENSEMBLE LA MENNAIS à retourner avec ce dossier d'un montant de 120€.
 - ✓ **Réinscription** : paiement en ligne par CB depuis EcoleDirecte avant le 05/07/18 (icône CB dans le bandeau famille, mode opératoire page 11 du guide EcoleDirecte accessible depuis l'icône ? dans le bandeau famille) **OU** chèque d'arrhes à retourner avec ce dossier d'un montant de 120€.

2) Choix du mode de règlement de la facture annuelle

Mon choix (cocher SVP)	Mode de règlement
<input type="checkbox"/>	Prélèvement bancaire sans frais- il présente l'avantage de fractionner le paiement en 10 versements, le 10 de chaque mois de septembre à juin
<input type="checkbox"/>	Chèque bancaire ou CB (via EcoleDirecte) 4 règlements à effectuer avant le 10 septembre, le 10 novembre, le 10 février et le 10 avril

Boursiers : A la mi-octobre, il conviendra de nous retourner le document de procuration qui vous aura été adressé par le secrétariat. Nous établirons un avoir et régulariserons vos prélèvements en fonction des bourses versées chaque trimestre échu.

Date :

Signature obligatoire :

Formulaire de règlement

RESTAURATION ET REGIME

Nom de la famille : _____

1^{er} enfant	Nom : _____	Prénom : _____
Carte d'accès à la restauration 15 € par an et par élève	oui non	Carte obligatoire pour accéder à l'espace restauration (cf.point 8 annexe financière)
Internat	oui non	Forfait de 2700 € (comprenant l'hébergement, les petits déjeuners, goûters et dîners. Repas du midi non inclus)

2^{ème} enfant	Nom : _____	Prénom : _____
Carte d'accès à la restauration 15 € par an et par élève	oui non	Carte obligatoire pour accéder à l'espace restauration (cf.point 8 annexe financière)
Internat	oui non	Forfait de 2700 € (comprenant l'hébergement, les petits déjeuners, goûters et dîners. Repas du midi non inclus)

3^{ème} enfant	Nom : _____	Prénom : _____
Carte d'accès à la restauration 15 € par an et par élève	oui non	Carte obligatoire pour accéder à l'espace restauration (cf.point 8 annexe financière)
Internat	oui non	Forfait de 2700 € (comprenant l'hébergement, les petits déjeuners, goûters et dîners. Repas du midi non inclus)